

Croissance et structure des industries manufacturières au Québec et en Ontario, 1949-1963

J.-P. Château

Volume 44, Number 2, July–September 1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002922ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002922ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Château, J.-P. (1968). Croissance et structure des industries manufacturières au Québec et en Ontario, 1949-1963. *L'Actualité économique*, 44(2), 273–289.
<https://doi.org/10.7202/1002922ar>

Croissance et structure des industries manufacturières au Québec et en Ontario, 1949-1963 *

Les études concernant la croissance et la structure des industries manufacturières sont clairsemées, voire souvent limitées à un ou plusieurs secteurs, et une étude globale ne desservira point cette importante activité économique.

En effet, les industries manufacturières représentent une part non négligeable du produit national brut au coût des facteurs : celle-ci, quoique diminuant légèrement de 29 p.c. en 1949 à 26.3 p.c. en 1966, représente encore l'un des moteurs les plus sérieux de l'activité nationale.

Si la légitimité du sujet dépend de l'importance des industries, disons encore que dans le total de la production industrielle, en groupant les secteurs primaire et secondaire, les industries manufacturières comptent à elles seules pour les deux tiers, que ce soit au Québec ou en Ontario.

D'autre part, si nous avons replacé les industries manufacturières dans le cadre des provinces d'Ontario et de Québec, disons tout de suite que ce cadre de référence ne fut pas dicté par le dualisme bien

* Cet article est basé sur une étude effectuée au cours de 1967 à la demande du C.O.E.Q. L'auteur tient à remercier sincèrement messieurs R. Parenteau, C. Germain, V. Leroy et B. Bonin qui ont bien voulu lire et apporter des critiques constructives à cette étude. Il va sans dire que l'auteur assume l'entière responsabilité des lacunes que ce texte pourrait encore contenir.

connu mais par certaines contraintes ou réalités existantes. Les industries manufacturières sont historiquement localisées dans ces deux provinces centrales. Cette situation géographique, résultante des marchés de consommation et de l'emploi ainsi que des coûts de transport favorisant un ensemble économique cohérent, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Nous tenterons donc non d'opposer les deux provinces pour chacun des secteurs, mais de voir comment la production manufacturière de l'ancien Canada central s'est régionalisée en se diversifiant¹.

Ce processus cumulatif sera envisagé pour la période 1949-1963 sous deux aspects : d'abord nous étudierons les résultats de la croissance (rythme de croissance et caractéristique conjoncturelle) et son influence sur les données structurelles (détermination des changements et de leur direction dans l'optique de la spécialisation régionale et du type d'industrie, *capital* ou *labour intensive*). Ensuite, nous esquisserons une approche simple des moteurs de la croissance, l'investissement et l'emploi, en vue de dégager les interactions et leur influence sur la production manufacturière. Cette méthode, nous l'avons appliquée à deux niveaux : une approche globale des manufactures, suivie d'une approche au niveau des grands secteurs. Quoique de nombreuses autres méthodes soient pertinentes, nous avons le sentiment que celle qui a été retenue correspond à notre objectif : dégager certaines grandes lignes tout en n'omettant pas les singularités sectorielles, ni les écarts interprovinciaux existants. Dans le présent article nous traiterons de l'approche globale, reportant l'approche sectorielle à une prochaine livraison.

Rythme de croissance

Dans cette section nous exposerons les résultats globaux de la croissance ainsi que ceux qui sont afférents à l'investissement et à l'emploi, avant d'examiner brièvement l'élasticité à la conjoncture.

¹ Voir : Commission royale d'Enquête sur les Perspectives économiques du Canada, *La fabrication secondaire au Canada, concentration régionale*, pages 49-56, ainsi que : A. Raynauld, *Croissance et structures économiques de la province de Québec*, pages 52-96.

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES, QUÉBEC ET ONTARIO

Par rythme de croissance nous entendons la croissance moyenne annuelle² maintenue au cours de la période envisagée, soit 1949-1964.

Les principaux résultats touchant le rythme de croissance sont groupés au tableau I.

Quel que soit l'indice retenu, aussi bien en dollars courants qu'en dollars constants, il appert, du point de vue interprovincial, que la croissance globale du secteur manufacturier ontarien est plus soutenue que celle du Québec : légèrement pour la valeur des expéditions des manufactures, la valeur ajoutée et les salaires et traitements (12.5 à 19.4 p.c.) mais de façon plus importante pour l'emploi et les investissements (28 et 25.8 p.c.). Le Canada, enfin, occupe une situation médiane quoique plus influencée par le rythme de croissance de l'Ontario.

Quant à la croissance *proprio motu*, elle semble soutenue à long terme dans le secteur manufacturier ; le taux est d'ailleurs

Tableau I

Taux moyen de croissance, 1949-1964, en pourcentage³

	Valeur des expéditions des manufactures		Valeur ajoutée	Salaires et traitements	Emploi	Investissements
	Dollars courants	Dollars constants (1949)				
Canada	6.41	4.97	6.59	6.20	1.26	8.17
Ontario	6.71	5.29	6.75	6.59	1.28	8.15
Québec	5.62	4.57	5.76	5.86	1.00	6.48
Écart de croissance Ontario-Québec	19.4	15.7	17.2	12.5	28.0	25.8

2. Celle-ci fut calculée par le taux moyen de croissance afin d'éviter les biais à la hausse comme à la baisse.

3. Tous les tableaux contenus dans cet article sont tirés de : *Croissance et structure des industries manufacturières, Canada, Québec, Ontario, C.O.E.Q., 1967. Annexe statistique B.*

sensiblement identique, que ce soit pour la valeur des expéditions des manufactures, la valeur ajoutée ou les salaires et traitements avec la particularité suivante : la masse salariale croît plus rapidement que la valeur ajoutée au Québec, 5.86 p.c. versus 5.76 p.c. alors qu'en Ontario la situation inverse prévaut, 6.59 p.c. versus 6.75 p.c.

Les écarts étant minimes, aucune conclusion définitive ne peut être avancée, si ce n'est que la croissance des salaires, constituant 48 p.c. à 52 p.c. de la valeur ajoutée de chacune des provinces, serait une des principales composantes de la croissance de la valeur ajoutée. Nous serions alors en présence d'un des facteurs de l'inflation par les coûts : la croissance des salaires, dont les bénéfices restent acquis en période de récession par le mécanisme des conventions collectives.

Ces trois taux (valeur des expéditions, valeur ajoutée, salaires et traitements) offrent un contraste avec ceux de l'emploi et des investissements. Nous les considérons comme des indices de performance globale du secteur manufacturier, alors que les deux derniers nous semblent beaucoup plus causals et moteurs : la théorie économique, d'ailleurs, tend à conjuguer emploi et capital ⁴ dans la réalité économique pour expliquer le rythme de croissance de l'*output*. Une telle optique semble appropriée pour le secteur manufacturier et ces deux forces qui déterminent le niveau de l'activité manufacturière ne sont que les variables endogènes du modèle simple alors qu'il existe de nombreuses variables exogènes.

Du côté de l'emploi, nous citerons la qualification, la productivité, l'offre de main-d'œuvre, les forces syndicales ; du côté de l'investissement, l'innovation et la recherche et le développement qui entraînent la mécanisation, l'automatisation, la demande de produits, etc.

4. Le modèle le plus souvent proposé pour expliquer la démarche de l'économie est celui de la fonction de Cobb-Douglas. $P = aK^{\beta}L^{\alpha}$ où P représente l'*output* total, K et L , les quantités de capital et de travail employées et a une constante, α et β des exposants dont la somme est égale ou non à l'unité. Cette fonction met donc en relation les deux facteurs de production capital et travail comme déterminants de l'*output* et source de la répartition. Cette approche, que nous avons envisagée pour le secteur manufacturier, n'est pas unique. L'autre possibilité, développée par Harrod et Domar, met l'accent sur un seul facteur, le capital, pour expliquer la croissance de la production : $P = aK$ où a constitue le *capital-output ratio* ou l'inverse de l'accélérateur, K et P , le capital et la production. Toutefois, des tests statistiques de l'une comme de l'autre fonction n'ont pas été concluants, ce qui a amené M. Frankiel à combiner les deux fonctions par l'entremise d'un *modifier* $H = \left(\frac{K}{L}\right)^{\gamma}$: celui-ci joue

Avant de mettre en relation les deux variables, faisons certaines remarques concernant la croissance de chacun des agrégats.

Au cours des quinze dernières années, il appert que l'emploi non manufacturier a crû à un rythme plus accéléré que l'emploi des travailleurs à la production.⁵ Toutefois, ces derniers représentent 75 à 80 p.c. de l'emploi total, ce qui explique le taux assez lent de la croissance de l'emploi total. Les employés à la production jouent donc un rôle plus vital dans la détermination d'une politique de plein emploi que le tertiaire du secteur manufacturier.

Du côté investissements, on observe le même phénomène : alors que les investissements nouveaux et les réparations augmentent à un rythme de 6.48 p.c. et 8.15 p.c. au Québec et dans l'Ontario, les taux moyens de croissance des nouvelles immobilisations⁶ et de l'outillage sont plus élevés.

Tableau II

Taux moyen de croissance de l'investissement et de l'emploi, 1949-1964, en pourcentage

	Investissement total	Nouvelles immobilisations	Outillage	Emploi total	Employés	Travailleurs à la production
Québec	6.48	7.00	7.26	1.00	2.12	0.75
Ontario	8.15	8.65	9.02	1.28	2.69	0.76
Canada	8.17	8.10	8.63	1.26	2.41	0.98

lorsque l'ensemble des firmes augmentent leurs capitaux, ce qui permet à l'économie de croître mais suivant une démarche par sauts *ex post*. Il considère comme effets médiateurs la qualité du travail, l'organisation et l'innovation technologique, au sens schumpétérien, ainsi que les économies d'échelle externes. C'est ce que nous avons appelé les forces masquées derrière l'emploi et le capital. Enfin, Solow et d'autres ont développé de nombreux modèles tendant à donner une explication plus complète et plus souple du phénomène de production notamment en introduisant le progrès technique incorporé et non incorporé, mais ici aussi les tests statistiques ne furent pas décisifs.

5. Il serait vain de vouloir retrouver le taux moyen de croissance de l'emploi total en faisant la moyenne des deux composantes sans la pondérer : les employés, dans chaque province, représentent de 20 à 25 p.c. de l'emploi total, alors que les travailleurs à la production en représentent 75 à 80 p.c.

6. On entend ici par nouvelles immobilisations, les constructions et le matériel neuf, ce qui inclut le remplacement de la machinerie amortie ou désuète. Ceci ne correspond donc pas au concept de nouveaux investissements nets qui est couramment adopté.

Pour les nouvelles immobilisations, représentant 60 à 65 p.c. des investissements globaux, il semble que leur croissance détermine le taux des investissements globaux, alors que le taux moyen de croissance des réparations et de l'entretien augmente à un rythme inférieur au taux global. Dans ces nouvelles immobilisations, enfin, la part du lion revient à l'outillage (72 à 75 p.c.) dont le taux de croissance est encore plus élevé, 7.26 et 9.02 p.c., au Québec et en Ontario.

Ces constatations nous permettent de rapprocher investissement et emploi et d'examiner la stabilité d'un rapport entre ces deux variables motrices de l'activité manufacturière.

Il semble que, dans chacune des provinces, la croissance de 1 p.c. de l'emploi requiert une croissance concomitante de 6 à 7 p.c. de l'investissement total ou des nouvelles immobilisations. Toutefois, dans le secteur manufacturier, l'*output* est principalement lié à l'emploi à la production et au degré de mécanisation, ce qui se traduit par un investissement en outillage.

Alors que pour les deux premiers rapports, le Québec et l'Ontario ont un résultat voisin, le rapport taux de croissance des immobilisations en outillage sur taux de croissance des travailleurs à la production, présente une différence assez notoire pour les deux provinces : un taux moyen de croissance de 1 p.c. des travailleurs à la production requiert respectivement un taux moyen de croissance de l'outillage de l'ordre de 9.5 p.c. et 11.5 p.c. Gardons-nous, toutefois, de tirer la conclusion hâtive et non nuancée.

Tableau III
Rapport des taux moyens de croissance de l'investissement
et de l'emploi, 1949-1964

	Investissement total / Emploi total	Nouvelles immobilisations / Emploi total	Outillage / Travailleurs à la production
Québec	6.48	7.00	9.68
Ontario	6.37	6.76	11.87
Canada	6.48	6.43	8.81

cée que l'Ontario a un secteur manufacturier plus *capital intensive* que le Québec ou, inversement, que celui-ci est plus *labour intensive* : en effet, d'une part, les dépenses d'outillage comprennent le remplacement des machines et ne représentent donc pas un accroissement net par année d'outillage nouveau et, d'autre part, les secteurs dans lesquels le Québec semble être « spécialisé », demandent peut-être un coefficient de capitalisation moins élevé tout en procurant une production efficiente.

Il appert, cependant, que nous pouvons supposer avec confiance qu'il existe un rapport stable entre la croissance globale de l'investissement et de l'emploi, mais qu'au niveau de l'emploi à la production et des investissements en outillage, les deux provinces divergent : afin de maintenir un taux moyen de croissance de l'emploi à la production identique (0.75 et 0.76 p.c.), les deux provinces doivent investir avec une intensité différente, ce qui explique, au moins partiellement, les différences de croissance de l'*output* manufacturier.

Enfin, le rythme de croissance à long terme présente certaines caractéristiques conjoncturelles récurrentes. Il existe, en effet, une différence fondamentale entre les deux provinces : les taux de croissance de l'Ontario sont plus élastiques à la conjoncture que ceux du Québec⁷, comme l'illustre le tableau IV.

Tableau IV

Dispersion des taux moyens de croissance⁸, 1949-1964

	Valeur des expéditions	Valeur ajoutée	Salaires et traitements	Emploi	Investissements
Canada	4.76	4.43	4.39	3.00	14.58
Québec	4.44	4.08	4.32	2.80	11.17
Ontario	5.57	5.56	4.64	3.61	15.98

7. Tendence observée pour la première fois par M. P. Harvey dans « Conjoncture et Structure. Les perspectives de plein emploi au Canada », *L'Actualité Économique*, oct.-déc. 1956, pp. 403-404.

8. Les écarts quadratiques moyens ont été obtenus en appliquant la formule :

$$S = \sqrt{\frac{(x_i - \bar{x})^2}{n}}$$

où x_i représente le taux moyen de croissance de l'année envisagée, $\bar{x}$ leur moyenne au cours de la période et n leur nombre.

Il semble donc que, profitant plus intensément des périodes d'expansion, l'Ontario connaît également des baisses de croissance plus prononcées que le Québec lors des périodes de récession ou de mini-dépression. Nous retrouvons encore la situation médiane du Canada fortement influencée par ses deux composantes provinciales.

Comme l'approche détaillée de la croissance sectorielle le mettra en évidence, cette tendance semble être le corollaire de la structure et d'une certaine forme de spécialisation régionale : le Québec produit une part relative plus importante de biens fongibles et de biens de consommation dans sa production, alors que l'Ontario se spécialise plus intensivement dans les biens durables ou de consommation durable. L'élasticité conjoncturelle de la demande étant plus marquée pour les produits de l'Ontario que pour ceux du Québec, sa croissance s'en ressent. Dès lors, cette instabilité conjoncturelle de la production manufacturière, abstraction faite de la productivité, affecte le marché de l'emploi et entraîne le chômage. Or, alors que l'emploi en Ontario est plus instable qu'au Québec (témoin l'écart quadratique moyen), le taux de chômage n'est pas plus élevé. Il y a là un signe indéniable de l'existence d'un chômage de type structurel au Québec, alors qu'en Ontario, son aspect demeure plus conjoncturel.

Précisons ce point en examinant plus attentivement l'élasticité à la conjoncture des composantes de l'emploi et des investissements.

La croissance de l'emploi et ses variations sont principalement déterminées par la croissance des travailleurs à la production dont les variations conjoncturelles sont plus prononcées que pour les

Tableau V
Dispersion des taux moyens de croissance, 1949-1964

	Investissement total	Nouveaux investissements	Outillage	Travailleurs à la production	Employés
Québec	11.17	15.57	14.76	3.10	2.60
Ontario	15.98	21.71	19.25	4.70	3.06
Canada	14.58	19.33	18.12	3.51	2.69

employés. Celles-ci doivent être reliées étroitement aux oscillations prononcées du cycle des immobilisations nouvelles et de l'outillage, l'élasticité plus grande des immobilisations étant la conséquence d'un cycle d'immobilisations en construction dont l'allure de vagues successives est bien connue. Par contre, l'élasticité du taux de croissance de l'outillage est fonction de l'obsolescence, la vétusté et l'innovation technologique, trois facteurs liés : il semblerait donc que le Québec soit moins sensible à de tels facteurs que l'Ontario, ce qui exprimerait peut-être une adaptation plus limitée du progrès technique. Ceci et l'élasticité de demande de types différents expliqueraient partiellement au moins les écarts significatifs dans la conjoncture de l'emploi des deux provinces.

Lier la création et la suppression d'emplois à l'investissement productif pose de graves problèmes pour un gouvernement qui se propose de concilier une politique de plein emploi et de croissance soutenue dans un système de marché et d'investissements privés. En examinant attentivement certains rapports, il apparaîtra possible d'établir un lien entre la croissance et les données structurelles : les variations structurelles observées entre deux moments donnés n'étant que la résultante de la croissance et de la conjoncture de la période envisagée.

Données structurelles

La croissance au cours des 15 dernières années a modifié les proportions existantes entre certaines variables de l'activité manufacturière.

Si la part de la valeur ajoutée représente un pourcentage stable (de 43 à 45 p.c.) de la valeur des expéditions des manufacturiers au cours de la période 1949-1964, et ce pour le Canada et les deux provinces, il en résulte que la croissance des deux indices se révèle similaire, ce que nous avons déjà observé.

Par contre, les composantes de la valeur ajoutée n'offrent pas la même stabilité. Les traitements et les salaires constituent une part croissante de la valeur ajoutée : elle est passée de 1950 à 1964, de 47 à 54 p.c.⁹ au Québec, de 46 à 52 p.c. en Ontario et les

9. Ce pourcentage semble sujet à caution après 1961 vu le changement de classification intervenu cette année-là. En effet, les salaires et traitements comprennent depuis lors ceux de la distribution du secteur manufacturier, « le tertiaire du secondaire » et ne sont plus conciliables avec les pourcentages précédents.

salaires et traitements représentent, *grosso modo*, 1.5 p.c. de la valeur ajoutée de plus au Québec qu'en Ontario. L'évolution conjoncturelle révèle d'ailleurs un mécanisme structurel important : la part relative des salaires et traitements croît lors des périodes de récession pour décroître lors de la reprise. Ceci semble le résultat de conditions salariales meilleures obtenues lors des années de prospérité antérieures, conditions qui deviennent rigides par le méca-

Tableau VI

**Croissance et structure, Québec, Ontario, Canada,
1949-1951 à 1961-1963**

(en dollars courants)

	Période	Canada	Québec	Ontario	Écart structurel Ontario-Québec (en p.c.)
Valeur ajoutée, homme/année	1949-1951 1961-1963	5,029 8,183	4,612 7,412	5,409 8,737	17.3 17.9
Accroissement (en p.c.).	—	62.7	60.7	61.5	—
Écart de croissance : Ontario-Québec	—	—	0.8		—
Salaires et traitements, homme/année	1949-1951 1961-1963	2,386 4,386	2,222 4,083	2,541 4,652	14.4 13.9
Accroissement (en p.c.).	—	83.8	83.7	83.1	—
Écart de croissance : Ontario-Québec	—	—	-0.6		—
Salaires des travailleurs à la production	1949-1951 1961-1963	2,228 3,925	2,040 3,554	2,372 4,183	16.3 17.7
Accroissement (en p.c.).	—	76.1	74.2	76.8	—
Écart de croissance : Ontario-Québec	—	—	2.6		—
Salaires des employés ..	1949-1951 1961-1963	3,044 5,461	3,012 5,373	3,211 5,678	6.6 5.7
Accroissement (en p.c.).	—	79.4	78.4	76.8	—
Écart de croissance : Ontario-Québec	—	—	-1.6		—

nisme des conventions collectives et des syndicats. Il existe donc un certain déterminisme dans les lois qui régissent le prix des facteurs humains de production : rigidité à la baisse, élasticité à la hausse. Une conséquence médiate d'un tel processus est la compression des autres composantes de la valeur ajoutée et, notamment, des profits des sociétés ou des entreprises, lors des périodes de récession.

Un pas supplémentaire dans l'analyse structurelle est, certes, l'utilisation de rapports, démarche empruntée successivement pour les coûts et les apports de la main-d'oeuvre et pour les investissements.

Aussi, considérons-nous dans le premier cas comme une approche prometteuse, quoique encore grossière, vu le niveau d'agrégation auquel nous nous plaçons, la comparaison valeur ajoutée par homme/année et salaires et traitements par homme/année¹⁰.

Nous sommes enclin à préférer, au niveau de l'agrégat manufacturier, une telle mesure à celles de taux horaires, vu les problèmes d'emploi saisonnier, d'heures supplémentaires, de boni et primes et, enfin, d'hétérogénéité des secteurs.

Le tableau VI résume la situation structurelle et son évolution à la lumière de la croissance.

L'intérêt du tableau réside dans les multiples approches qu'il offre ainsi que leurs relations : écart structurel relatif interprovincial, écart de croissance interprovincial et intraprovincial. De plus, afin de choisir des bases comparables, nous avons sélectionné des années d'une même période du cycle économique, c'est-à-dire d'expansion et au nombre de 3, pour limiter le biais inhérent à une année exceptionnelle.

Dans la dernière colonne du tableau, nous trouvons l'écart structurel relatif interprovincial : il permet de mettre en évidence l'écart structurel existant lors de la période de base 1949-1951 et de déterminer si cet écart tend à croître ou à se refermer au cours de la période que nous envisageons. Les variations des écarts structurels ne sont autre chose que la résultante de croissances intra-

10. Les deux indices sont obtenus de la façon suivante : valeur ajoutée et salaires et traitements sont divisés par le nombre de personnes engagées dans l'activité manufacturière.

provinciales différentes qui, comparées entre elles, donnent un écart de croissance interprovincial.

Nous décomposerons notre approche en deux étapes : une comparaison de la valeur ajoutée et des salaires et traitements par homme/année, puis nous la nuancerons par des remarques concernant les travailleurs à la production et les employés.

Quoique les taux de croissance des deux provinces soient assez voisins pour chacun des agrégats, valeur ajoutée (60.7 et 61.5 p.c.) et salaires et traitements (83.7 et 83.1 p.c.), l'écart de croissance inter-agrégats (23 et 21.6 p.c.) confirme notre première observation, à savoir la part croissante des salaires et traitements dans la valeur ajoutée ou inversement, une contraction relative de la part des autres composantes, entre autres, les profits.

Ce déséquilibre important entre les coûts de l'emploi et leur productivité (mesurée ici par la valeur ajoutée par homme/année) met en doute les politiques syndicales de croissance concomitante des salaires et de la productivité, met en danger celles de croissance stable et ouvre la porte à l'inflation récurrente.

Toutefois, les deux provinces évoluent différemment : alors que l'écart structurel interprovincial en valeur ajoutée par homme/année croît pour le Québec, celui des salaires et traitements par homme/année se referme. Quoique la situation structurelle avantageuse de l'Ontario se maintienne dans chacun des cas, les conditions pécuniaires des travailleurs québécois tendent à se rapprocher de celles de l'Ontario, mais ce, en grevant la valeur ajoutée. On peut se demander jusqu'où les salaires et traitements pourront s'aligner sur ceux de l'Ontario, étant donné la productivité, sans risquer de voir au Québec, la valeur ajoutée par homme/année consacrée de manière croissante aux salaires et traitements alors que l'Ontario, à salaire égal, pourrait mieux rémunérer et attirer les capitaux nécessaires à la croissance du secteur manufacturier, ceux-ci engendrant à leur tour la croissance cumulative de la valeur ajoutée.

De plus, l'évolution des gages par homme/année est divergente lorsqu'on subdivise l'emploi total en travailleurs à la production et en employés. Dès 1949, les employés ontariens et québécois connaissent un taux de rémunération assez voisin (écart structurel interprovincial de 6.6 p.c.) alors que les travailleurs à la produc-

tion québécois reçoivent un salaire de 16.3 p.c. inférieur à celui du travailleur ontarien ¹¹.

Loin de s'atténuer, l'écart entre les deux classes d'emploi tend à s'aggraver avec le temps : le travailleur à la production recevant, en 1961-1963, 17.7 p.c. de salaire de moins par année que son homologue ontarien, alors que l'employé québécois ne connaît plus qu'un écart salarial de 5.7 p.c. par rapport à celui de l'Ontario. Une telle situation est le résultat, en Ontario, d'une croissance identique des salaires des employés et des travailleurs à la production (76.8 p.c.) alors qu'au Québec, les employés voient leurs gages croître, au cours de la période 1949-1951 / 1961-1963, plus rapidement (78.4 p.c.) que les salariés à la production (74.2 p.c.).

L'existence en Ontario d'un parallélisme dans la croissance des gages des deux groupes, alors qu'au Québec, la croissance avantage nettement les employés, entraîne une situation d'autant plus préoccupante que l'importance relative des deux groupes dans l'emploi total est différente, comme en fait foi le tableau VII.

Dans les deux provinces, depuis 1949, la structure de l'emploi évolue de façon similaire, c'est-à-dire vers une réduction de la part relative des travailleurs à la production dans l'emploi total, mais avec une intensité différente : en Ontario, on passe de 80.6 p.c. en 1949 à 74.9 p.c. en 1961, alors qu'au Québec, pour la même

Tableau VII

Répartition de l'emploi, 1949-1961 en pourcentage

	Travailleurs à la production		Employés	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario
1949	81.5	80.6	22.6	24.0
1961 ¹²	77.7	74.9	28.7	33.6

11. Après avoir converti les données en dollars constants, le taux moyen de croissance et les écarts structurels des salaires et traitements demeurent importants en valeur absolue. Ils restent toutefois affectés par le coût de la vie variable d'une province à l'autre. Après ajustements, alors que ces salaires réels sont voisins pour les employés, ceux des travailleurs à la production présentent toujours un écart structurel.

12. Les données ultérieures n'autorisent plus la comparaison vu l'introduction des employés à la production dans l'emploi total.

période, le pourcentage des travailleurs à la production est passé de 81.5 à 77.7 p.c.

Ceci tend à corroborer notre approche de croissance des investissements en outillage — emploi à la production (tableau page 278), en nous faisant entrevoir la mécanisation et l'automatisation plus poussées en Ontario ce qui se traduit par une diminution assez marquée de l'importance de l'emploi à la production reliée à un taux d'immobilisation élevé.

Dès lors, en combinant salaire par homme/année et part relative des salaires et traitements dans la valeur ajoutée, nous arrivons à la situation paradoxale suivante : en 1964, les salariés québécois (rappelons la forte pondération des travailleurs à la production dans l'agrégat emploi total) reçoivent globalement en salaires et traitements 53.8 p.c. de la valeur ajoutée, soit une part relative plus grande que ceux de l'Ontario, 52.3 p.c., mais en valeur absolue leurs salaires sont moindres et augmentent moins rapidement.

Aussi, les données précédentes nous portent à formuler l'hypothèse suivante : alors que les employés québécois et ontariens ont des salaires qui ont tendance à se rapprocher et étouffent dès lors les velléités migratoires, les travailleurs à la production voient l'écart salarial devenir un fossé, non conjoncturel mais structurel, qui semble suffisant pour engendrer la migration de la main-d'oeuvre. La possibilité de l'Ontario de payer des salaires supérieurs lui permet de drainer non seulement la main-d'oeuvre qualifiée, mais l'autorise aussi à offrir des salaires égaux¹³, voire supérieurs même pour les secteurs à forte intensité de main-d'oeuvre et sans qualification spéciale¹⁴.

Encore une fois, les possibilités salariales sont mises en corrélation avec la valeur ajoutée et par ce biais nous retrouvons l'autre déterminant principal de l'activité manufacturière : l'investissement.

Globalement, le secteur manufacturier québécois investit relativement moins en 1964 qu'en 1949 : sa part dans les nouveaux

13. Quoiqu'il semble que la main-d'oeuvre immigrante, plus nombreuse en Ontario, accepte momentanément des salaires inférieurs, ce qui favorise davantage encore l'Ontario.

14. Ceci sera mis en évidence lors de l'étude des 14 groupes industriels.

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES, QUÉBEC ET ONTARIO

investissements canadiens tombe de 30 à 24 p.c. alors que l'Ontario maintient, bon an mal an, un taux de 50 p.c.

Les implications plus précises de la structure des investissements se retrouvent au tableau VIII portant sur l'investissement par personne employée.

Au niveau des investissements annuels nouveaux par personne employée dans le secteur manufacturier, la structure interprovin-

Tableau VIII

**Investissements par homme/année, Canada, Québec, Ontario,
1949-1951 à 1961-1963**

(en dollars courants)

	Période	Ca- na- da	Qué- bec	On- tario	Ecart structurel Ontario-Québec (en p.c.)
Investissement total, <i>per capita</i>	1949-1951 1961-1963	808.6 1,424.5	694.8 1,156.3	803.1 1,467.7	15.6 26.9
Accroissement (en p.c.).	—	76.1	66.4	82.8	—
Écart de croissance : Ontario-Québec	—	—	16.4		—
Immobilisations nou- velles, <i>per capita</i>	1949-1951 1961-1963	504.1 889.6	429.2 721.6	491.7 927.0	14.6 28.5
Accroissement (en p.c.).	—	76.5	68.1	88.5	—
Écart de croissance : Ontario-Québec	—	—	20.4		—
Outillage <i>per capita</i> ...	1949-1951 1961-1963	350.5 652.9	304.7 529.5	344.3 691.5	13.0 30.6
Accroissement (en p.c.).	—	86.3	73.8	100.8	—
Écart de croissance : Ontario-Québec	—	—	27.0		—
Outillage par travailleur à la production	1949-1951 1961-1963	434.8 932.4	375.4 747.0	431.1 1,007.0	14.8 34.8
Accroissement (en p.c.).	—	114.4	99.0	133.6	—
Écart de croissance : Ontario-Québec	—	—	34.6		—

cial de l'investissement est frappante. L'écart de 15.6 p.c. en 1949-1951 s'est accru pour devenir un fossé de 26.9 p.c. en 1961-1963, ceci résultant d'une croissance provinciale de l'investissement plus importante en Ontario, 82.8 p.c., qu'au Québec, 66.4 p.c. La même structure prévaut pour les immobilisations nouvelles par personne employée¹⁵ mais son caractère est plus accentué.

Toutefois, nous sommes intéressé à déterminer pour quel type d'investissement l'écart structurel Ontario-Québec se révèle le plus important par suite d'une croissance divergente des provinces. Il semble bien que l'investissement en outillage par travailleur à la production est un des points déterminants dans l'approche structurale interprovinciale : de 1949-1951 à 1961-1963, l'investissement par travailleur à la production a crû respectivement de 99 p.c. et 133.6 p.c. au Québec et en Ontario.

Cet écart de croissance (34.6 p.c.) explique l'élargissement de l'écart structurel interprovincial qui passe de 14.8 p.c. en 1949-1951 à 34.8 p.c. en 1961-1963. Il semble donc que les investissements nouveaux ne nous donnent pas un diagnostic précis, alors que nous décelons par l'étude de l'investissement en outillage, l'une des raisons des performances relatives des deux provinces, comme il en va de même pour les écarts de salaires existant entre les travailleurs à la production et les employés.

En rapprochant la structure de l'investissement par travailleur à la production et le rapport de croissance de l'emploi à la production — investissement en outillage (tableau page 278), nous faisons cette constatation : pour soutenir un taux identique de croissance de l'emploi à la production, 0.75 et 0.76 p.c., le Québec et l'Ontario requièrent un coefficient « emploi à la production-investissement en outillage » différent, ou encore un investissement en outillage par travailleur à la production différent de 3 à 3.5 p.c. par an. Ceci nous donnerait alors la clef de l'importance plus grande de la valeur ajoutée en Ontario ainsi que la cause de sa libéralité salariale et

15. Si l'investissement joue un rôle important, comme nous le supposons, dans la croissance, l'importance des immobilisations nouvelles est plus forte que celle des investissements globaux car ceux-ci comprennent les réparations et remplacements. Les investissements en outillage, surtout dans les secteurs manufacturiers, nous paraissent une mesure encore plus sensible que les immobilisations nouvelles, lorsqu'il s'agit d'envisager la croissance actuelle et potentielle représentée par les investissements dans ce domaine. Implicitement, nous avons ainsi classé les indices par leur sensibilité à la croissance.

une base assez large pour avancer l'idée que l'Ontario a un caractère plus *capital intensive* et le Québec plus *labour intensive*.

Cependant, au niveau d'agrégation où nous nous plaçons, il est ardu de tirer des conclusions vu la structure des secteurs : par leur nature certains secteurs sont à forte intensité capitaliste et d'autres centrés sur la main-d'œuvre, et ce, quelle que soit la région envisagée. De plus, nous agrégeons des valeurs ajoutées, des salaires et traitements et des investissements issus d'industries à intensité d'emploi, d'investissements, etc., disparates ce qui exclut toute tendance claire et précise.

Ces premières relations nous inciteraient à avancer l'hypothèse globale suivante qui sera testée lors de l'étude par industries : l'Ontario semble engagée, partiellement du moins, dans des industries à intensité capitaliste forte, liées à l'innovation technique galopante, c'est-à-dire des industries lourdes ou de biens durables, qui requièrent une main-d'œuvre très qualifiée, qu'elle est à même de payer vu la valeur ajoutée considérable de ces industries. Le Québec, de son côté, semble avoir un secteur manufacturier en grande partie du moins, à caractère *labour intensive*, industries légères et de consommation, et requérant un coefficient de capital moindre. La valeur ajoutée quoique importante, est souvent peu comparable à celle des activités lourdes et les salaires évoluent proportionnellement. Toutefois, même dans de tels secteurs, la capacité concurrentielle du Québec serait substantiellement améliorée si les investissements adéquats étaient maintenus, voire accrus.

C'est dans ce sens que nous parlerons d'une certaine répartition des tâches et de la spécialisation régionale qui semble s'affirmer. Celle-ci n'exclut toutefois pas un développement concomitant des deux provinces dans les domaines neufs où les bases de départ sont voisines.

J.-P. CHATEAU,
D.E.S. en économie appliquée,
École des H.E.C. (Montréal).